

les Ursulines de Québec, et les religieuses de l'Hôpital-Général de Québec. Statuts du Canada, 12 Victoria, chapter 139, 140, et 141.)

Le chiffre total exact des personnes mortes civilement par profession religieuse, dans la province de Québec, est de 338, savoir :—

Ursulines de Québec	-	-	-	84
Hôtel-Dieu de Québec	-	-	-	58
Hôpital-Général de Québec	-	-	-	64
Ursulines des Trois Rivières	-	-	-	55
Hôtel-Dieu de Montréal	-	-	-	77
Total	-	-	-	<u>338</u>

Les autres personnes appartenant à des communautés religieuses d'hommes ou de femmes, mais ayant conservé tous les droits de la vie civile, sont au nombre d'environ 4,000. Voir le tableau ci-joint.

Nota.—Dans le tableau qui va suivre, les ordres religieux approuvés et reconnus à Rome sont indiqués comme réguliers; les communautés ou ordres qui ne relèvent que des évêques diocésains sont appelés séculiers.

NOMS des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES de la PROVINCE de QUÉBEC; Actes d'incorporation, &c. &c.; Diocèses de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières, d'Outawa, de St. Hyacinthe, de Rimouski, et de Sherbrooke.

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC.

9 prêtres
agregés sécu-
liers, 13 profes-
seurs laïques.

L'Université Laval. Administrée par S. G. Mgr. l'Archevêque et par le Séminaire de Québec. Charte royale accordée par Sa Majesté le 8 Décembre 1852. (Pas de charte provinciale.) Théologie, droit, médecine, sciences, et arts.

22 agregés
& auxiliaires,
prêtres sécu-
liers.

Séminaire des Missions étrangères (Séminaire de Québec). Edits et Ordonnances, édition 1855, pages 33, 34, 35, 79, 80, 84, 269, et 270, Vol. I.; page 58, Vol. II.; et page 410, Vol. III.; 7 Victoria, chap. 55. Petit Séminaire. Etudes classiques.

4 pères, 2 frères,
religieux régu-
liers.

R. R. PP. Jésuites. "Missionnaires de Notre Dame, S. J." 35 Victoria, chap. 46.

5 religieux
réguliers,
2 frères.

Les RR. PP. Oblats de l'Immaculée-Conception, de la communauté de Montréal. 12 Victoria, ch. 143; 38 Victoria, chap. 51. Missionnaires.

5 religieux
réguliers.

Les RR. PP. Rédemptoristes. Ne possèdent rien, mais desservent et administrent l'Eglise St. Patrice de Québec. Corporation de l'église St. Patrice. 13 et 14 Victoria, chap. 125, 18 Victoria, ch. 228, et 38 Victoria, chap. 30.

90 religieuses
séculières.

Les Sœurs de la Congrégation Notre Dame. Maison mère à Montréal; plusieurs succursales dans l'archidiocèse. Edits et Ordonnances, édition 1855, page 69, Vol. I., et 268, Vol. II.; 8 Victoria, chap. 99.

64 cloîtrées
régulières.

Religieuses de l'Hôpital Général de Québec. Edits et Ordonnances, édition 1855, pages 271, 336, 403, 404, 497, 499, et 553, Vol. I., et page 404, Vol. II.; 12 Victoria, ch. 140.

145 séculières.

Asile du Bon Pasteur de Québec. Plusieurs succursales. 18 Victoria, chap. 233; 27 & 28 Victoria, chap. 149.

12 agregés &
auxiliaires,
prêtres sécu-
liers.

Corporation du Collège de Ste. Anne de Lapocatière. 4 Guillaume IV., chap. 35; 25 Victoria, chap. 78.

58 cloîtrées
régulières.

Religieuses de l'Hôtel-Dieu (Québec). Edits et Ordonnances, édition 1855, page 244, Vol. I., et pages 22 et 483 du Vol. II. Aucun acte d'incorporation provincial.

84 cloîtrées
régulières.

Ursulines de Québec. 12 Victoria, chap. 141. Voyez "Notes Supplémentaires" enseignement.

150 séculières.

Les Sœurs de la Charité de Québec. 16 Victoria, ch. 264, 25 Victoria, ch. 90. Soins des malades et des orphelins.

59 réguliers.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne. Ne possèdent rien. Missions à Ste. Marie de la Beauce, à l'islet, et à St. Thomas de Montmagny. La maison qu'ils occupent à Québec est la propriété de la Société d'Education du District de Québec (Voir 9 Victoria, ch. 50).

13 cloîtrées
régulières.

Religieuses de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus. 37 Victoria, ch. 38.

92 séculières.

Les dames religieuses de Jésus-Marie. Noviciat à Sillery. Plusieurs succursales. 24 Vict. ch. 118. Enseignement.

5 prêtres
séculiers.

Collège de Lévis. 38 Vict., ch. 49. Collège Commercial.